

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI du 28 mars 2020

Par visioconférence	
Présents	<p>Mmes Delphine GUERELLE <i>Christine BELLEVILLE, Delphine BRETON, Sandrine KIPPER (C67)</i> <i>Gabrielle FARA</i></p> <p>MM Thierry KLIPFEL, Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Michel LEQUEUX, Edouard MIKOLAJCZYK, Claude ROUSSEAU</p> <p><i>Claude BOURZEIX, Patrick CLÉMENT, Jean-Louis DUGRAVOT, Daniel HARAULT, Gérard JAWORSKY, Régis SAGUET, Jean-Louis WILLMANN</i></p>
LE BUREAU DIRECTEUR	

Présente ses condoléances à Sandrine KIPPER pour la douleur qui l'accable.

DECIDE



De valider comme membre de la commission de *Discipline*, Monsieur Hakim BENAÏSSA, licencié indépendant au comité de la Meuse.



De valider la composition du comité de pilotage pour la campagne ANS 2020 comme suit :

- Roland BOHN et Claude BOMPARD référents ANS ;
- Thierry KLIPFEL, Président de la Ligue ;
- Jean-Marie NOËL, Vice-président délégué ;
- Sylvain BROSE, CTS coordinateur ou son représentant ;
- Frédéric DEMANGEON, CTS responsable de l'ITFE ou son représentant ;
- Marie-Laure GARBELLINI et Claude ROUSSEAU, Présidente et Vice-président de la commission territoriale de *Développement* ;
- Jean-Louis DUGRAVOT et Patrick CLEMENT, représentants des comités ;
- Gilles CESCOSSE, Jean-Louis WILLMANN et un président de club du bassin de Champagne-Ardenne (personne encore à déterminer), représentants de clubs ;
- Gabrielle FARA, Emeline WATTEZ et Sandrine KIPPER, salariées.



De programmer des réunions de secteur avec les clubs courant avril en visioconférence.



De donner son accord au projet soumis par la commission des *Services aux clubs* afin d'assister les clubs pour la constitution des dossiers de demande de subvention, de compte rendu financier ainsi que pour la gestion du personnel salarié.

PREND CONNAISSANCE



Des actions entreprises par les comités :

- Le comité des Ardennes a fait un BD, fait le tour des clubs et travaille sur la reprise ;
- Le comité de l'Aube se réunira la semaine prochaine et fait part de l'attente des clubs quant aux championnats ;
- Le comité de la Marne a fait un CA, indique que quelques membres du comité sont atteints par la maladie, a transmis l'enquête du conseil régional aux clubs et travaille sur les moyens de rester en contact avec les clubs ainsi que sur la reprise ;
- Le comité de la Haute-Marne a fait des visioconférences avec le comité et avec les clubs pour les tenir informés, fait part de l'inquiétude de ceux-ci concernant le plan financier et envisage une reprise avec des tournois fin juin et des journées portes ouvertes, avec des animations, dans les clubs fin août ;
- Le comité de Meurthe-et-Moselle déclare avoir interrompu toutes ses compétitions, va entrer en contact avec les clubs courant semaine prochaine, prévoit de tenir son assemblée générale fin juin et pour la reprise, indique que les clubs souhaitent que ce soit une « fête » ;
- Le comité de la Meuse a fait un BD et va entrer en contact avec les 5 clubs ayant du personnel salarié et leur proposera de programmer des tournois lors de la reprise pour leur permettre de relancer l'activité ;
- Le comité de la Moselle a fait le point avec les clubs au sujet des comptes rendus financiers pour l'ANS 2019 et avec l'ITFE concernant les formations en cours. Réfléchit sur la reprise et propose des animations ludiques aux clubs ;
- Le comité du Bas-Rhin prend régulièrement des nouvelles des clubs, reporte ses coupes ainsi que les animations à des périodes plus favorables mais n'envisage pas de les annuler et propose des jeux en ligne à destination des jeunes (et moins jeunes) ;
- Le comité du Haut-Rhin a commencé des visioconférences avec les clubs, il ressort une grande inquiétude des clubs quant aux finances et au retour des licenciés ; les compétitions font également parties des interrogations des clubs ;
- Le comité des Vosges, présent, n'a pas de moyens pour communiquer.



Du report des jeux olympiques et de l'impact attendu sur les calendriers des compétitions.



Des modalités de fonctionnement en matière disciplinaire, les dossiers ouverts seront traités en visioconférence ; les juristes vont étudier les cas des dossiers dont les sanctions n'ont pas pu être accomplies en raison de l'arrêt des championnats afin de savoir si celles-ci peuvent être reportées au début de la prochaine saison.



Du maintien de l'assemblée générale électorale au 23 et 24 octobre et de l'étude en cours pour réduire les délais entre le dépôt des listes et les élections (les élections des ligues – donc des comités – doivent avoir lieu avant la date limite de dépôt des listes pour les élections fédérales).



De la mise en place d'un fond de dotation par la fédération afin de répondre aux conséquences financières de la situation actuelle ; le montant du fond et sa destination ne sont pas encore définis.



Des travaux de la COC nationale, de la prochaine diffusion décisions concernant les prochains championnats nationaux et des études en cours concernant les futurs championnats régionaux.

Concernant les championnats de France jeunes, 72 équipes en masculins avec 8 places pour le Grand Est, et pour 2020-2021 96 équipes en -17 féminines avec 13 places pour la ligue.



De la validation des comptes et de l'adoption des budgets à faire ; probablement par vote électronique.



Du maintien, sauf modifications à venir, du calendrier concernant les demandes de convention, le début de la prochaine saison au 1^{er} juin et des périodes de mutations.



Du souhait de transmission des demandes de distinctions avant le 1^{er} mai, seuls 2 comités ayant déjà transmis leurs demandes.

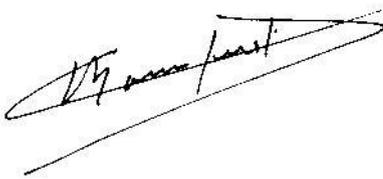


De la campagne ANS 2020 :

- La part territoriale du Grand Est est de 283 878 €, dont au minimum 50% ira aux clubs et une enveloppe supplémentaire de 15 594 € uniquement à destination des clubs ;
- Fin de la campagne au 15 mai, 5 actions possibles pour la ligue et les comités, 3 maximum pour les clubs ;
- Le Copil territorial sera chargé d'étudier et de définir les montants en ayant un accès direct aux dossiers des clubs et au logiciel Osiris ;
- Pour le volet Emploi-Apprentissage, si les aides sont attribuées par la DRDJSCS, les demandes doivent répondre aux orientations établies par la fédération ; chaque demande fera l'objet d'une saisine de la ligue pour avis.



De l'annulation des *Jeux régionaux jeunes* par le CROSGE.

<p>Le Président Thierry KLIPFEL</p> 	<p>Le Secrétaire général Claude BOMPARD</p> 
---	---

Destinataires : - Membres du CA et CTS
- Comités départementaux
- Ligue pour diffusion et FFHB